



Congé bail renouvelé mais non signé

Par Nana

Bonjour

J'ai fait une demande de renouvellement de bail laquelle mon bailleur a accepté mais nous n'avons pas signé de nouveau bail chose que j'avais demandé car je voudrais qu'il fasse des travaux avant. Depuis j'ai envoyé une demande de congé à mon bailleur en respectant un préavis de 6 mois mais ce dernier le refuse m'informant que je dois attendre la fin d'une période triennale ?

Qui a raison ?

Merci